



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

N.2

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

**MAINTENANCE DES CIRCUITS RADIOPHONIQUES
INTERNATIONAUX ET DES TRANSMISSIONS
TELEVISUELLES INTERNATIONALES**

**DIFFÉRENTS TYPES
DE CIRCUITS RADIOPHONIQUES**

Recommandation UIT-T N.2

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation N.2 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule IV.3 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation N.2

DIFFÉRENTS TYPES DE CIRCUITS RADIOPHONIQUES¹⁾

Les caractéristiques des divers types de circuits radiophoniques internationaux définis dans les Recommandations J.21 [1], J.22 [2] et J.23 [3] sont les suivantes:

15 kHz;

10 kHz;

5, 6,4 et 7 kHz.

Du point de vue de la transmission radiophonique, on considère en général que les circuits téléphoniques ordinaires ne conviennent que pour la transmission de la parole. Il convient d'observer qu'il est impossible de garantir que les limites de la distorsion d'affaiblissement en fonction de la fréquence seront meilleures que les limites indiquées dans la Recommandation M.580 [4].

Lorsqu'un circuit téléphonique est utilisé pour une transmission radiophonique, il est nécessaire de déconnecter les termineurs et les signaleurs afin d'éviter les phénomènes d'écho et le déclenchement intempestif de ces signaleurs.

Lorsqu'un circuit téléphonique est utilisé pour une transmission radiophonique, un point de niveau relatif zéro de ce circuit téléphonique doit coïncider avec un point de niveau relatif zéro du circuit radiophonique. (Voir cependant le § 2 de la Recommandation N.15, dans lequel on fait observer qu'il convient d'introduire un affaiblissement de 6 dB, afin de réduire le niveau de la puissance moyenne fournie au système téléphonique à courants porteurs.)

Références

- [1] Recommandation du CCITT *Caractéristiques des circuits pour transmissions radiophoniques à 15 kHz*, tome III, Rec. J.21.
- [2] Recommandation du CCITT *Caractéristiques de fonctionnement des circuits pour transmissions radiophoniques du type à 10 kHz*, Livre rouge, tome III, Rec. J.22, UIT, Genève, 1984.
- [3] Recommandation du CCITT *Caractéristiques de qualité des circuits radiophoniques de 7 kHz* (à bande étroite), tome III, Rec. J.23.
- [4] Recommandation du CCITT *Etablissement et réglage d'un circuit international de téléphonie publique*, tome V, Rec. M.580.

¹⁾ La présente Recommandation s'applique aussi aux circuits pour programmes radiophoniques à 7 et à 15 Hz.